

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE
« MINI-MECS LIBELLULE ET COCINELLE »

Table des matières

I-	Le contexte :	3
II-	Nature de l'offre de service.....	4
1.	Objectifs.....	4
2.	Axes d'intervention	5
3.	Activités	5
4.	Préparation de la sortie.....	6
III-	Les moyens mis en place	6
1.	Une équipe pluridisciplinaire.....	6
2.	Les formations complémentaires.....	7
3.	Les modalités d'intervention.....	7

I- Le contexte :

Lors du comité technique du 28 novembre 2018, l'Association (Aladin) Marie Durand a été sollicitée pour développer une réponse spécifique pour un enfant « autiste » aujourd'hui pris en charge par l'Adapei, sur une unité de L'Eclaircie, structure qui doit fermer le 31 décembre 2018.

La seule prise en charge complémentaire identifiée pour cet enfant reste celle développée dans le cadre d'un processus d'intégration, en ULIS au lycée agricole de Pouillé en CAP adapté en horticulture et agriculture avec la mobilisation d'une AVS à la journée.

Le tableau clinique présenté par les professionnels en charge de cet adolescent, exclut totalement l'intégration dans un collectif de type MECS. Les troubles autistiques observés nécessitent un accompagnement enveloppant de proximité le préservant d'un environnement vécu comme envahissant et anxiogène. Dans un tel contexte ce jeune manifeste son désarroi par des épisodes réactionnels incompatibles avec une prise en charge dans collectif de 10 à 11 adolescents.

Cet adolescent a besoin d'être entouré, psychologiquement contenu avec ces étayages pluridisciplinaires.

Aussi, il doit être accompagné par des adultes qui font repère. Il faut lui apporter des réponses concrètes pour qu'il appréhende le monde « sereinement », tout en lui indiquant chaque jour ce qu'il a à faire. Sans cet accompagnement, il peut présenter des signes de panique. Ces troubles nécessitent une présence constante et Louis ne sait pas se protéger du regard des autres qu'il peut vivre comme envahissant.

Devant ces constats, les parties conviennent de réfléchir à un projet contenant, susceptible de préserver cet enfant, tout en lui offrant des espaces relationnels sécurisés. Les troubles envahissants du développement devant trouver un soutien à travers un projet éducatif et thérapeutique, mobilisant des acteurs institutionnels.

Cette demande vient rencontrer une autre situation d'enfant accueilli au Cap, présentant les mêmes symptômes et identifié lui aussi comme présentant des troubles graves du spectre autistique.

Nous vous proposons d'anticiper les besoins à venir en développant parallèlement à notre MINI MECS, une réponse spécifique pour ces jeunes adultes au croisement de problématiques sociales et médico-sociales. Il nous faut penser pour ces personnes, des appuis complémentaires spécifiques indispensables (par exemple : accompagnement à l'autonomie domestique...).

Ce projet mis en œuvre de façon expérimentale auprès des deux jeunes femmes majeures déficientes intellectuelles, accueillies préalablement par l'Eclaircie, en appartements individuels isolés est né du constat de l'écart entre les missions d'un service extérieur protection de l'enfance et leur besoin effectif d'accompagnement. Nous appuyons cette réponse à la MINI MECS et la proposition d'un repli afin de sécuriser les jeunes majeurs

vulnérables qui développent pour beaucoup des comportements d'angoisses et des mises en danger.

La proposition de l'Association MARIE DURAND : ouverture d'une MINI-MECS dédiées aux accueils singuliers

Nous sommes solidaires de la situation départementale et nous réaffirmons notre volonté de ne pas laisser des jeunes dans une situation d'impasse. Nous nous inscrivons dans une relation de confiance avec la collectivité afin de trouver une résolution dans l'intérêt même de ces deux enfants.

II- Nature de l'offre de service

1. Objectifs

Le service Libellule est une Mini-MECS dédiée à des profils particulièrement vulnérables qui ne peuvent s'inscrire dans un accompagnement en collectif MECS au regard de leur fragilité et inadaptation.

Il a pour objectif général de renforcer l'effectivité de la mesure de protection prononcée pour l'enfant, d'accompagner la mise en œuvre du parcours et de sécuriser la période de placement en limitant les mises en danger pour l'enfant lui-même ou pour les autres. Il s'inscrit aussi dans une réponse adaptée et ajustée aux besoins spécifiques des enfants présentant des troubles particuliers. D'une manière générale, la mini MECS propose une prise en compte du parcours de soin et de la santé des enfants spécifiques renforcée au regard des troubles associés qui peuvent exister avec leur situation de handicap ou de retard de développement.

Chaque MINI-MECS est orientée vers des troubles spécifiques afin d'adapter au mieux l'accompagnement aux besoins des enfants. Selon les projets actuellement ouverts nous avons :

- Une orientation TED, Autisme, trouble neurologique du développement : maison Libellule.
- Une orientation pour des très jeunes enfants (moins de 8 ans) en phase d'évaluation et d'orientation présentant des troubles de la relation et du développement rendant incompatible la vie en collectif de MECS classique : maison Coccinelle.

Objectifs généraux du projet :

- Repérer et solliciter les compétences du jeune et des familles, afin de soutenir l'enfant dans son développement. Evaluer l'évolution de la situation de danger afin de garantir la protection et la construction d'un éventuel retour à domicile.
- Evaluer les liens d'attachement et fratrie, les accompagner et préparer les modalités

de retour potentiel.

- Favoriser la reconnaissance de la situation de handicap et les besoins associés.
- Mettre en œuvre/renforcer un accompagnement spécifique à la situation de handicap pour favoriser les conditions d'une évolution de la mesure auprès du juge des enfants.
- Accompagner et soutenir le développement d'un maillage social dans le cadre du droit commun. Identifier les ressources de proximité pour l'enfant et pour les parents et faciliter les liens entre les acteurs du médico-social et du soin avec la famille.
- Concernant les majeurs, installer les mesures et services relais dans le soutien de leur vie adulte.

Objectifs spécifiques du projet :

2. Axes d'intervention

Il s'agit pour l'équipe pluridisciplinaire de :

- Intervenir au quotidien dans la gestion du mini-collectif en offrant une stabilité de la prise en charge.
- Intervenir quasi-quotidiennement auprès des majeurs en situation de handicap vivant en espace autonome. Proposer à ces adultes un lieu de repli en cas de situations difficiles (angoisses, événements particuliers).
- Garantir la cohérence et la coordination de la prise en charge quel que soit les réponses des dispositifs de soutien médicosociaux et de soin en place ou à venir.
- Soutenir le développement de l'enfant au quotidien sur les plans de la santé, la scolarité, l'insertion professionnelle, l'autonomie, la socialisation, les loisirs à partir de son lieu d'accueil. Soutenir les apprentissages, l'inclusion, l'autonomie et la socialisation de ces enfants particulièrement vulnérables.
- Soutenir les liens familiaux (parents, frères et sœurs...) dans le respect des droits et dans l'intérêt de l'enfant.
- Évaluer régulièrement de manière interdisciplinaire la situation de l'enfant pour adapter les modalités de mise en œuvre du projet personnalisé et alerter le service gardien pour protéger l'enfant en urgence si nécessaire.

3. Activités

L'équipe éducative s'appuie sur le projet individualisé et le PPE pour coordonner son action. Les actions menées sont organisées de la manière suivante :

- Entretien individuel et ou familial

- Accompagnement des démarches administratives et du quotidien dans le respect des droits et de l'autorité parentale,
- Coordination des démarches de soin et vers la MDA pour l'évaluation des besoins
- Mise en œuvre des mesures ou préconisations liées aux besoins identifiés
- Coordination avec les établissements médico-sociaux
- Implication des parents et accompagnement dans les différentes démarches
- Rencontre au domicile des parents selon la situation et l'évolution des droits
- Rencontres partenariales avec le SPE et les autres interlocuteurs
- Préparation des écrits professionnels et démarche d'accompagnement du parcours, évaluation de la situation de danger
- Préparation de la majorité et de la demande de protection jeune majeur.

4. Préparation de la sortie

Par ailleurs, nous étudions aussi la possibilité d'appuyer la prise en charge (de façon externalisée), afin de nous adapter à l'évolution des besoins de ces jeunes.

En effet, au moment de la majorité de nouvelles conditions d'accompagnement apparaissent, auxquelles nous devons les préparer et nous préparer dès maintenant.

Un appui d'un service à domicile peut s'installer pour individualiser les prises en charge et préparer les étayages nécessaires à construire dans les projets d'autonomie.

La mobilisation des équipes mobiles d'évaluation sur le territoire, les services de droits communs sont aussi sollicités afin de préparer la sortie du dispositif de protection de l'enfance.

III- Les moyens mis en place

1. Une équipe pluridisciplinaire

D'une manière générale, la conduite et le pilotage opérationnel de ce projet sera réalisée par un des cadres intermédiaires de direction du PDS Centre (Mme Bellec), sous le contrôle de la directrice de dispositif, Madame Marias.

Madame Ménard-Huneau, psychologue, en sa qualité de référente de l'établissement pour les Accueils Singuliers, assurera le pilotage et la coordination du volet soin psychique. Elle sera l'interlocutrice privilégiée garantissant ainsi la permanence du projet multi-partenarial et pluridisciplinaire.

L'équipe éducative s'appuie également sur le poste infirmière qui est installé sur l'établissement. Elle participe au pilotage du parcours de soin et à la démarche de prévention de la santé des enfants accueillis.

Par ailleurs, elle est un relais dans les contacts avec les professionnels de santé au regard des profils atypiques accueillis et afin de répondre à leurs besoins et mode relationnel spécifique.

L'équipe éducative est mixte avec des professionnels AES qui apportent la compétence dans la gestion du quotidien des enfants en situation de handicap et un éducateur issu de la protection de l'enfance qui assure l'inscription de la mesure de protection et de ces objectifs dans l'action.

Une maitresse de maison est présente afin d'assurer la qualité de l'espace de vie et un soutien sur certains gestes du quotidien. Les professionnels de nuit garantissent la sécurité et l'accompagnement des enfants en relais de l'équipe éducative.

Nous envisageons la possibilité, en fonction des besoins des enfants ou des jeunes, de renforcer l'accompagnement individualisé par des prestations externalisées adaptées à la problématique repérée (traitement médicaux et soins infirmiers, gestes du quotidien, d'hygiène, alimentation, achats, sorties et activités supports au projet de l'enfant, médiation animale...).

Le suivi et la coordination du projet resteraient sous la responsabilité de l'équipe éducative qui assurerait l'accueil des jeunes dans le mini-collectif ainsi que l'ensemble des démarches liées à son projet d'accueil en protection de l'enfance. Les appuis viendraient en complémentarité pour individualiser et renforcer ponctuellement les réponses.

2. Les formations complémentaires

Nous travaillons à partir du plan de développement des compétences sur la mise en place de formations d'appuis auprès de l'équipe éducative :

- Outil d'évaluation Vineland autour du handicap
- Formation autisme avec la maison de l'autisme
- Formation à la protection de l'enfance
- Formation HACCP pour la réalisation d'activité cuisine
- Formation aux outils de communication
- ...

3. Les modalités d'intervention

Les Mini-MECS sont ouvertes toute l'année sans interruption. Les professionnels assurent une permanence et continuité afin de répondre à notre obligation d'hébergement et de protection.

Les enfants bien qu'inscrits dans des dispositifs diversifiés (éducation nationale, médico-social, espace de loisirs) sont toujours ré-accueillis sans condition au sein du lieu de vie.